

EXTRAIT
Du registre des décisions du bureau de la Communauté

DB 2020-036 : BUDGET DES TRANSPORTS-PRET D'UN BUS POUR L'ASSOCIATION MEDECINS DU MONDE

Le 24 Juin 2020, le Bureau dûment convoqué par le Président, le 19 Juin 2020, s'est réuni au siège de la Communauté de communes à QUILLAN

ETAIENT PRESENTS : Francis SAVY ; Gilbert SIMON ; Jean-Jacques AULOMBARD ; Daniel LEFEBVRE ; Pierre CASTEL ; Jacques SIMON

EXCUSES : Jacques GALY ; Alfred VISMARA ; Georges REVERTE ; Marcel MARTINEZ ; Jean-Pierre ESPOSITO ; Richard ASSENS

INVITES : Christian MAUGARD ; Jean-Michel MICHEZ

L'Association Médecins du Monde, en charge des ateliers « Manger équilibré pour 3 fois rien », qui se déroulent les 21 juillet et 11 août sollicite la possibilité d'utiliser le bus 09 places de la Régie des Transports de la Communauté de Communes sans chauffeur.

Vu La demande de l'Association MEDECINS DU MONDE en date du 2 juin 2020 ;

Il est proposé au Bureau de :

- 1/APPROUVER le prêt du bus 09 places sans chauffeur pour les journées 21 juillet et 11 août 2020 dans le cadre des ateliers « manger équilibré pour 3 fois rien »**
- 2/VALIDER le fait que le prêt se fasse à titre gratuit**
- 3/AUTORISER le Président à signer tous documents relatifs à l'exécution de la délibération**

Les conclusions du rapport mises aux voix sont adoptées à l'unanimité.

Ainsi délibéré à Quillan, le 13/07/2020
Pour extrait conforme

Transmis au représentant de l'Etat,
le 20/07/2020

Le Président certifie qu'un extrait de la présente délibération a été affiché conformément à la loi, le 20/07/2020

REÇU A LA SOUS-PREFECTURE
DE LIMOUX LE

20 JUL. 2020

Le Président

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DES PYRÉNÉES AUDOISES
BP 8 11500 QUILLAN
Tél : 04 68 27 00 10
Francis Savy



CONVENTION

Entre les soussignés :

La Communauté de Communes des Pyrénées Audoises et de la régie des Transports, représentée par son Président, SAVY Francis, dûment autorisé

ET

L'Association Médecins du Monde,

Association régie par la loi du 1er juillet 1901, dont le siège social se trouve au 62 rue Marcadet - 75018 Paris

Représentée le Dr. Philippe de Botton, son président en exercice,

Et dont la délégation en Languedoc Roussillon se situe au 18, rue Henri Dunant - 34090 Montpellier

Représentée par Yannick Le Bihan, Directeur des Opérations France, habilité à signer les présentes.

IL A ETE CONVENU ET ARRETE CE QUI SUIT

Article 3 : La présente convention est établie à titre exceptionnel

Fait à QUILLAN le 13/07/2020

Le Directeur des Opérations France, Yannick Le Bihan

Le Président de la CCPA, Francis SAVY




Yannick LE BIHAN
Directeur des Opérations France

**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DES PYRÉNÉES AUDOISES**
~~BP 8 11500 QUILLAN~~
Tél. : ~~04 68 20 00 10~~
E-mail : accueil.ccpa@pyreneesaudoisas.fr

REÇU A LA SOUS-PREFECTURE
DE LIMOUX LE

20 JUL. 2020